

Responsabilité Sociétale des Entreprises* :



récompensée par l'évaluation AFAQ 26000

L'entreprise familiale TRIBALLAT-Noyal a fait évaluer sa démarche RSE* par AFAQ-AFNOR sur la base de la norme internationale ISO 26 000. Il s'agit du 1^{er} fabricant de produits ultra-frais à faire auditer sa démarche au regard de cette norme.



Triballat Noyal a obtenu le niveau « **Confirmé** » pour son niveau d'engagement et de maturité. Le niveau confirmé correspond au 3^{ème} niveau de maturité sur les 4 niveaux définis par l'AFAQ

Nos points forts relevés par l'AFAQ

« Un projet d'entreprise dont les convictions sont sans faille »

- Un engagement dans l'agriculture Biologique depuis 1975
- Une filière de soja français et sans OGM depuis 1995

Des modes de production respectueux de l'environnement

- Investissement croissant dans les énergies renouvelables : Eolienne, méthanisation des bio-déchets...)
- Transport des marchandises : -10% de CO₂ émis par Km parcouru depuis 2008.
- 91% des déchets des ateliers de production sont recyclés ou revalorisés

Un ancrage national et territorial fort

- Collecte du lait à moins de 60km des lieux de transformation
- X% des matières premières d'origine françaises

Des valeurs humaines et sociétales en cohérences avec nos actes

- Une proximité avec nos producteurs de laits, de soja (aide à la conversion à l'agriculture bio, formation à la phytothérapie ...)
- Un management participatif impliquant l'ensemble de nos collaborateurs
- Projets sociétaux : participation à 1% pour la planète, fondation Olga Triballat pour la recherche en nutrition...

*C'est quoi la RSE ?

C'est le terme technique pour parler du développement durable appliqué au monde de l'entreprise. Attention cependant, on ne parle pas que d'environnement !

La norme recouvre la capacité de l'entreprise à faire preuve d'éthique dans ses activités et dans ses relations internes et externes.

Cela couvre 7 thèmes :



« Une note qui satisfait autant qu'elle engage »

Nous connaissons le niveau d'engagement de nos équipes sur des sujets comme le développement de produits sains et bons, le respect des ressources, le management participatif... Cette analyse externe contribue à une vision synthétique de nos points forts et de nos points d'efforts.

C'est à la fois une ligne d'arrivée avec un « bon chrono », mais également une ligne de départ pour une nouvelle étape dans notre projet d'entreprise responsable. »

Olivier Clanchin, PDG de Triballat Noyal



Mieux comprendre la norme ISO 26000 et l'AFAQ 26000

Iso 26 000 est l'unique norme approuvée par des experts au niveau international (plus de 90 pays) qui propose aux organisations une méthode d'appropriation et de mise en œuvre de la RSE. La norme ISO 26000 donne un cadre international de comportement à tout type d'organisation. Elle est volontaire et donc non contraignante.

L'AFAQ 26000 est une évaluation faite par un organisme indépendant, AFNOR Certification, qui détermine à quel point votre entreprise intègre dans sa stratégie, son organisation et son activité, les recommandations définies par la norme ISO 26000.

Pour en savoir plus : <http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/evaluation-afaq-26000>

NOURRIR SAINEMENT

DE LA TERRE À L'ASSIETTE

La démarche RSE de  à découvrir sur www.nourrir-sainement.com

